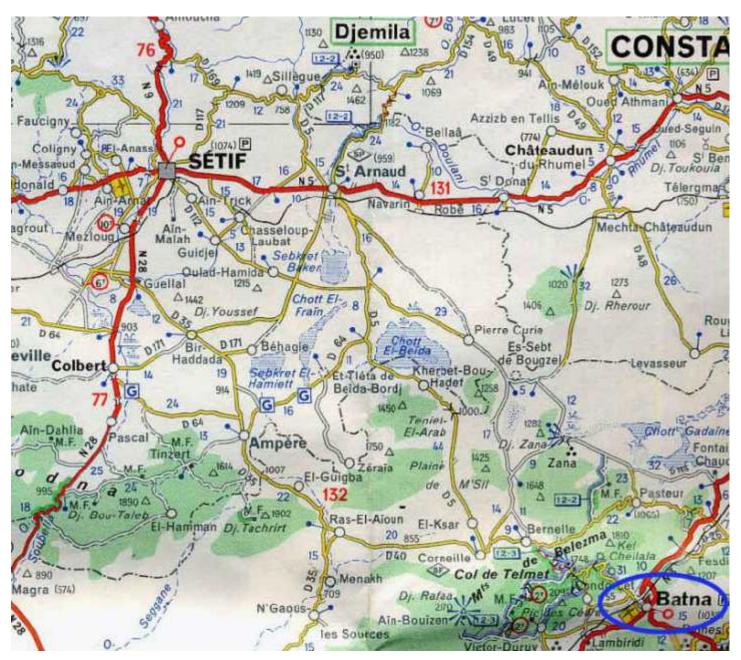


RAS-EL-AÏOUN

Dans l'Est algérien, cette localité culminant à 880 mètres d'altitude est située à 22 Km au Sud-est d'AMPERE et à 15 Km au Nord de N'GAOUS.



RAS EL AÏOUN - Nom Arabe signifiant : la tête des sources.

Climat semi-aride sec et froid.

HISTOIRE

Ksar BELEZMA: vestiges d'un ancien fort byzantin. Il s'agit du poste d'observation des populations environnantes lors des dynasties musulmanes.

Présence turque 1515-1830 <u>Berbérie</u>

Le gouvernement turc était propriétaire de vastes territoires dont il disposait au mieux de ses intérêts. Les indigènes qui les occupaient étaient de simples métayers ; ils payaient un fermage (hokor), plus l'impôt ; en outre, ils devaient un certain nombre de corvées et de

prestations plus ou moins facultatives. Ces habitants se perpétuaient sur les mêmes terres, le plus souvent depuis un temps immémorial; ils formaient une population compacte et constituaient de véritables tribus. Ils vivaient dans les douars, des gourbis, aux abords des sources d'AÏN AZEL: BEHAGLE, RAS EL-AÏOUN...

N'ayant aucun droit sur le sol, ils ne pouvaient en disposer à aucun titre.

Le beylik avait en outre la disposition des terres mortes tant qu'elles n'étaient l'objet d'aucune vivification ; les bois et forêts lui appartenaient à titre privé ; il était maître également des mines et des carrières

Présence Française 1830 - 1962

Quand les Français arrivèrent en Algérie, ils trouvèrent les massifs montagneux occupés principalement par les anciennes populations du Maghreb, les Berbères, refoulés jadis par la conquête arabe et réfugiés derrière le rempart resté inexpugnable de leurs montagnes : la Kabylie et l'Aurès avaient conservé la race berbère à peu près pure. Les plaines du Tell et les Hauts Plateaux étaient en revanche occupés par une population sédentaire ou nomade dans laquelle le sang arabe se montrait fortement représenté. Enfin l'élément Juif et l'élément Turc se trouvaient à peu près confinés dans les villes.

De 1830 à 1857 la conquête française occupa successivement les villes, les plaines et les montagnes, domptant tour à tour les Turcs, les Arabes et les Berbères :

- -Jusqu'en 1834, les Français s'installèrent seulement dans quelques villes de la région littorale : ALGER, ORAN, MOSTAGANEM, BOUGIE, etc. ;
- -De 1834 à 1844, les plaines furent conquises, à l'Est sur les beys turcs de CONSTANTINE, à l'Ouest sur les *Hachems* de MASCARA, commandé par ABD-EL-KADER et secondés par le Maroc ;
- -De 1844 à 1857, les colonnes françaises montèrent à l'assaut des montagnes, occupées par une population surtout Berbère ;
- -Depuis 1857, la France, maîtresse d'un pays où Rome seule avait pu complètement s'implanter, n'a plus qu'à réprimer des insurrections régionales et à poursuivre la pénétration militaire.

Vers le Sud, dans une région plus voisine des steppes et des chotts quelques villages de colonisation se sont créés tardivement dont COLBERT, en 1891 ; TOCQUEVILLE, en 1892 ; AMPERE, en 1897

Le centre de RAS-EL-AÏOUN est situé dans l'arrondissement de BATNA, Commune Mixte de BELEZMA, sur le chemin de grande communication (G.C.) n°40 de PASTEUR à celui n°35 de SETIF à N'GAOUS.
L'étendue du périmètre est de 856 hectares.

Le périmètre de colonisation est formé de trois groupes :

- -Les terres de RABTA qui sont légères, tufeuses, propres à la culture de l'orge.
- -Celles de RAS-EL-AÏOUN sont profondes et fertiles, ce sont des terres d'alluvions entièrement irrigables qui peuvent être utilisées soit en prairies soit pour la culture du blé, des pommes de terre, du maïs, de la luzerne.
- -Les terres de TARDIRT sont également de première qualité et entièrement irrigables. Les cultures sont donc, céréales, blé, orge, avoine, fourrage naturel et artificiel, jardinage. L'élevage, bœufs, chevaux, mulets et moutons.





Le Centre est alimenté en eau potable par une conduite venant des sources de RAS-EL-AÏOUN situées à environ 3 Km. Ces sources forment la rivière de même nom qui irrigue en très grande partie ce territoire.

La sécurité est complète. Les colons peuvent trouver facilement des aides domestiques ou des bergers moyennant un salaire suivant le travail à fournir.

Les bois de construction peuvent-être prélevés dans la forêt de cèdres du GUETIANE située à 15 km, le prix de revient étant de 80 francs le m³, la pierre et le sable sont disponibles à 3 km, la chaux à SETIF ou BATNA à raison de 68 francs la tonne.

Un marché hebdomadaire, très important, se tient à 1,5 Km du Centre, on y trouve du grain, des bestiaux, des fruits et légumes de la région.

La sécurité est complète. Les colons peuvent trouver facilement des aides domestiques ou des bergers moyennant un salaire suivant le travail à fournir.

Les bois de construction peuvent-être prélevés dans la forêt de cèdres du GUETIANE située à 15 km, le prix de revient étant de 80 francs le m³, la pierre et le sable sont disponibles à 3 km, la chaux à SETIF ou BATNA à raison de 68 francs la tonne.



Un marché hebdomadaire, très important, se tient à 1,5 Km du Centre, on y trouve du grain, des bestiaux, des fruits et légumes de la région.

RAS-EL-AÏOUN était intégré initialement dans la structure de la Commune Mixte des OULED SOLTANE, puis BELEZMA.

Commune Mixte de BELEZMA

La commune mixte de BELEZMA, sur de hauts plateaux dominés par des monts (2 180 mètres) qui se rattachent à l'Aurès, a été créée par arrêté en 1904.

Cette commune mixte tire son nom de la plaine de Ksar BELEZMA.

Son territoire, de 184 097 hectares, est composé en grande partie de vastes plaines cernées de massifs montagneux. Limitrophe des communes mixtes d'AÏN EL KSAR, AÏN TOUTA et des OULED SOLTANE, elle se situe au Nord de BATNA, du parc national du BELEZMA et du massif du même nom, et au Sud de SETIF. À sa création, le centre de CORNEILLE est désigné comme son chef-lieu, mais l'administrateur siège longtemps à BATNA, puis à BERNELLE avant d'emménager en 1909 à CORNEILLE

Cette commune mixte se compose de deux centres de population européenne (CORNEILLE et BERNELLE) et de quatorze douars.

En 1907, suite à la suppression de la commune mixte des OULED-SOLTANE, son territoire s'agrandit de certains douars qui la constituaient. Sa population est en 1917 d'environ 50 000 indigènes pour seulement 700 Européens. La population indigène est composée de quatre tribus : les OULED-BOU-AOUN, les OULED-SELLEM, les OULED-SOLTANE et les AIL-BEN-SABOR.

L'unité de la commune est assurée par un administrateur nommé, assisté de deux adjoints et dix cheikhs, par son autonomie financière et par sa commission municipale. Ce fonctionnement perdure pendant plus de 70 ans, jusqu'à la suppression

générale des communes mixtes par décret en 1957. BELEZMA est alors éclatée en quinze communes immédiatement créées, recouvrant la totalité du nouvel arrondissement de CORNEILLE.

RAS-EL-AÏOUN: CHRONOLOGIE

1882 : La Commission des centres préconisait la création d'un hameau de 15 feux (*ndlr : foyers*) avec attribution à chacun de 40 hectares,

1898 : la même question fut reprise.

Le 15 février, M. le Gouverneur général se basant sur les difficultés que rencontrerait la création d'un village à RAS-EL-AÏOUN en raison de l'insalubrité, préconisait d'allotir les terrains disponibles en fermes de 100 hectares environ à vendre aux enchères publiques. Mais la commission des centres conclut, comme celle de 1882, à la création d'un village de 20 concessions et de 20 lots industriels sur un territoire de 806 ha.

A la suite de ce dernier rapport, M. le Gouverneur général, estimant qu'on ne pouvait installer des colons sans avoir assaini le territoire fit dresser par les Ponts et Chaussées un projet dot « de dessèchement du marécage de RAS-EL-AÏOUN »

1902 : M. le directeur de l'Agriculture se rendant sur les lieux, prescrivit d'engager des pourparlers avec les indigènes limitrophes afin de les décider à céder leurs terres de façon à porter de 800 à 2 000 hectares la superficie du territoire à coloniser.

Les démarches pressantes faites dans ce but successivement par l'Administrateur JACQUETTON puis par son collègue SOMMIER n'aboutirent pas et, à la date du 5 juillet 1907, M. le Gouverneur général, prenant en considération les propositions du Préfet de CONSTANTINE décide d'abandonner l'idée d'agrandissement du périmètre et de se borner à l'utilisation des terres domaniales pour la création de lots de fermes et d'un hameau avec des lots à bâtir et des lots industriels pour les commerçants et artisans. La même décision stipule que la question d'assainissement doit faire l'objet d'un projet après entente avec le docteur SERGENT.

La Commission, après avoir délibérée le 21 décembre, est persuadée que la création d'un centre à RAS-EL-AÏOUN, dans les conditions préconisées, est appelée à un avenir certain si les acquéreurs, sont des colons sérieux, travailleurs et capables de faire valoir d'une façon intelligente les capitaux qu'ils auront engagé.

1909 : Le 1^{er} septembre l'Inspecteur chef du service topographique adresse son rapport au Préfet de CONSTANTINE, le résumé est le suivant :

- 1/ Réduction à 9 du nombre des propriétés à créer sur l'azel de RAS-EL-AÏOUN, chacune de 75 ha environ,
- 2/ Echange avec le sieur PETIT de deux parcelles A et B contre la parcelle C,
- 3/ Réduction à deux sinon même à une seule parcelle, du nombre des propriétés à créer à TARDIRT.

Et ces résultats acquis, peut être serait-il permis d'exprimer quelques doutes encore sur le succès de la colonisation à RAS-EL-AÏOUN, un village dont la population trop faible ne permet pas l'installation, avec quelques chances de réussite, des industries de première nécessité indispensables à la vitalité d'un centre, boulangerie, quincaillerie, forge, paraît destiné à un avortement presque fatal. Ce n'est pas 12 colons augmenté de 4 petits commerçants qui viendront se joindre à eux, qui pourront faire vivre ces établissements. L'insalubrité du pays viendra encore, en la circonstance, s'ajouter aux autres causes pour faire du centre projeté un de ces villages anémiques et sans avenir comme il y en a déjà tant en Algérie.

Les travaux de dessèchement du marécage de RAS EL AÏOUN ont été adjugés à M. BALUZAC Edouard, entrepreneur à BATNA, pour la somme de 7 739 francs. Concernant ces travaux l'offre de M. MINOLA, entrepreneur à N'GAOUS n'avait pas été retenue.

M. CANOVA Guido, adjudicataire des travaux du lotissement, sollicite l'attribution d'un terrain pour construire un entrepôt.



Aussitôt, avec ses maçons Adolphe CANOVA, Guido GIBELO, Romildo ROSA et RUGGERO, ils s'attaquent à l'édification d'un long bâtiment divisé en petits appartements destinés à abriter les familles, deux chiens de chasse pour les jours de repos, et un vélo pour les « déplacements rapides ». Ni église, ni électricité... un seul médecin, le Docteur DEMOUZON résidant à Corneille à 25 km ne vient que le jour du marché.

M. ESTEVE, topographe est désigné pour effectuer les plans et travaux afférents au lotissement.

1910 : Le 11 avril, un crédit de 71 700 francs est débloqué pour les travaux de première installation du Centre.

Le 8 septembre lettre du Gouverneur général de l'Algérie au Préfet de CONSTANTINE.

« Par lettre du 2 février courant, vous m'avez soumis, en vue du lotissement rural du Centre de RAS EL AÏOUN, des propositions tendant :

1/ A ramener de 11 à 9 le nombre de propriétés à créer sur l'azel de RAS-EL-AÏOUN proprement dit, en leur donnant une superficie moyenne de 75 hectares.

2/ A ne former sur l'azel de Bled TARDIRT que deux lots de ferme de 65 ha chacun, au lieu de trois,

3/ A relier le village aux lots de culture de la partie Sud du périmètre de colonisation au moyen d'une piste qui traverserait, sur une certaine longueur, l'angle Sud-est de la propriété de M. PETIT. Ce dernier a donné son consentement à cette solution, qui entraînera l'échange des parcelles A et B du plan que vous m'avez transmis, contre la parcelle domaniale C, qui pénètre en pointe sur le périmètre de la ferme.

4/ A maintenir le marché sur sin emplacement actuel, en réservant autour de son emplacement une bande de terrain qui formera une zone de protection.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'adopte vos propositions.

Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien faire dresser immédiatement sur les bases qui précèdent le projet de lotissement rural du Centre de RAS EL AÏOUN.

Vous voudrez bien également faire établir d'extrême urgence, par le Service des Domaines, puis me soumettre l'acte destiné à constater l'échange à conclure avec monsieur PETIT.

J'ai prescrit, à monsieur le Chef du service Spécial des travaux de colonisation de présenter, dans le plus bref délai, le projet des travaux d'assainissement à exécuter à RAS EL AÏOUN.

1911 : Le 13 avril, M. LAUSSEL, Administrateur de la Commune Mixte ainsi que M. BONNEL, l'architecte KAST Eugène reçoivent et acceptent les travaux de première installation qui sont : ouverture de routes, nivellement de la place, du lot et de l'installation des bâtiments communaux dont une école, de la conduite d'alimentation en eau potable, les canaux d'irrigation avec vannage, la clôture du cimetière.

M. TALABOT demande une concession d'un m³ d'eau journalière à prélever sur la conduite d'eau du village ; cela lui est refusé.

1912 : Le lotissement de RAS EL AÏOUN est réalisé. Les bâtiments communaux occupent 28 ares ; le cimetière, 1 ha 23 ; le marché, 5 ha 84 ; l'emplacement des meules, 3 ha 63 ; le réservoir d'eau, 6 ares 15.

Les premiers adjudicataires commencent à s'installer.

L'eau coulant enfin de quatre fontaines, chacun de ces pionniers obtient une petite concession agricole sur laquelle il s'empresse d'élever sa maison.

La malaria, cette plaie des époques héroïques de l'Algérie faisait des ravages, et emporta même un bébé de huit mois. Le Dr DEMOUZON initia des locaux à faire des piqûres intramusculaires de quinine dans les fesses de tout le village. Malgré cette vie plus que spartiate -et peut-être pour cela-, les relations humaines étaient excellentes entre les habitants.

Peuplement du centre de RAS-EL-AÏOUN : Le 8 mars 1912 - Les premiers colons :

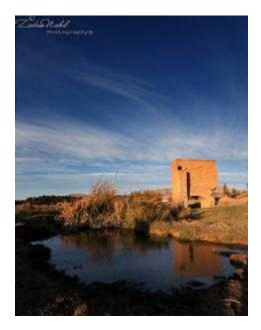
73 ha 72 a 50 ca **BASTIDE Joseph BASTIDE Justin** 72 ha 75 a 10 ca CANOVA Adolphe 71 ha 88 a **CANCELIERI Noël** 70 ha 07 a 50 ca 70 ha 85 a 50 ca **GLIERE Antoine LAVAYSSE** 70 ha 07 a 50 ca **MILLET Louis** 74 ha 02 a 70 ca PASQUINI Jacqueline 68 ha 02 a **RATEL, Vve NUER** 72 ha 15 a 40 ca

NUER Louis 72 ha 81 a ROSSI Marcel 64 ha 50 a

Lots Urbains: Tous d'une superficie de 7 ares

CANCELLIERI - CANOVA Guido - COHEN Henri - COHEN Mimoun - MILLET Achille - MILLET Nicolas - RAYMOND Fernand - SGAMBATTI Zacharie

Nota: Une grande propriété était en exploitation avant la création du centre de colonisation. A l'origine elle aurait été offerte, en 1865, par Napoléon III lors de sa venue dans la région à la princesse DAHIKA qui s'était dès le début ralliée avec sa tribu à la France. C'est le Génie militaire qui a construit la demeure avec un superbe patio, les plafonds étaient réalisés avec les roseaux taillés et ajustés, provenant des marais. Les hommes du génie effectuant un travail colossal d'assainissement pour rendre les terres à la culture; on a dénombré plus de 4 000 drains qui ont transformé ces marécages en prairies naturelles. Monsieur PETIT Claude en devint propriétaire de 284 hectares, créant un moulin et des jardins. Cette propriété fut revendue à M. TALABOT puis donné en location à M. ROLFO Martial.



Le moulin

1913 : Le 23 janvier, M. DANGEARD, Administrateur de la Commune Mixte, réceptionne les nouveaux travaux : Chemins, terrassements, gués maçonnés, empierrement et cylindrage du chemin du cimetière, ouvrage d'art avec buses de 0,60, bornefontaine, abreuvoir et lavoir. Mise en activité du réseau de téléphonie urbaine.

1916: Le 30 janvier, les travaux d'assainissement du village sont terminés et réceptionnés.

1917 : Le 11 octobre, création d'un bureau de Facteur-receveur des Postes de l'Etat.

1918 : Le 7 janvier, un poste d'adjoint spécial est institué pour le centre de population européenne ; il remplira les fonctions d'Officier de l'état-civil, sera chargé de veiller à l'exécution des lois et règles de police dans cette partie de la commune. Louis NUER assume la fonction de maire, CANCELIERI premier garde-champêtre mourut presque centenaire, pendant que son épouse devenait institutrice. Il ne manquait qu'un lieu de rencontre... il ne tarda plus avec l'ouverture du « Bar des amis », le bien nommé, par la famille MILLET.

L'autobus de SETIF s'y arrêtait et apportait chaque jour le courrier pour le sommaire bureau de poste tenu par un breton, M. ANSQUER.

1925 : Extrait des délibérations de la Commission Municipale :

Le 29 mai à 9 heures du matin, la Commission Municipale s'est réunie sous la présidence de M. CARAYEL Henry, Administrateur ; tous les membres français et indigènes sont présents. M. CHAMPOLLEON Pierre est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'administrateur fait connaître que M. NUER, Adjoint spécial de RAS EL AÏOUN, lui a exposé les difficultés qu'éprouvent les colons de ce centre à rentrer leurs récoltes par suite de l'inexistence de chemins régulièrement classés dans le réseau de petite vicinalité. Il en résulte que les chemins d'exploitation qui sont à l'état de piste ne peuvent être entretenus et sont, de ce fait impraticables dès qu'un orage survient.

M. NUER attire particulièrement l'attention sur le chemin d'exploitation n° 1 partant du village et traversant les jardins ainsi que les lots de culture n° 50, 60, 61 pour aboutir à une rivière sans pont, ni gué, sur l'autre rive de laquelle se trouve le lot de grande culture n° 58. Ce chemin qui se continue à l'état de piste de l'autre côté de la rivière pour rejoindre le chemin de G.C. n°35, est emprunté par de nombreux indigènes qui se rendent à N'GAOUS et BARIKA en raison du raccourci très appréciable de 3 Km au moins. Le classement de ce chemin dans la petite vicinalité et la construction d'un pont sur l'Oued EL-AÏOUN s'avère nécessaire.

L'Administrateur est persuadé que l'ouverture de cette voie rendrait les plus grands services à la colonisation mais il est d'avis que si les charges d'entretien du futur chemin doivent être supportées par la Commune, il n'en est pas de même de la construction du pont qui doit être prise en compte par le service de colonisation.

Il prie donc la Commission municipale, si c'est également sa manière de voir, d'émettre le vœu d'obtenir le classement dans le réseau de la petite vicinalité du chemin n°1 et que le service de la colonisation se charge de la construction du pont. Après en avoir délibéré la Commission municipale émet le vœu suivant :

- 1/ Que le service de colonisation envisage de construire sur les ressources de la colonie un pont sur l'Oued EL AÏOUN dans sa traversée par le chemin n°1 des lots de culture de notre centre.
- 2/ Que dès que le principe de cette construction sera admis par le service de la colonisation, le projet de classement de ce chemin vicinal soit mis à l'étude réglementaire.
- 1932 : Un poste de secours est construit, il se compose de deux pièces, d'une salle d'attente et d'un poste de désinfection. Le médecin de colonisation donne tous les mercredis de très nombreuses consultations aux habitants des douars environnants qui totalisent une population de plus de 23 659 habitants.
- 1950 : Une somme de 80 000 francs est débloquée pour l'agrandissement et la modernisation de la salle de consultation L'électricité parvint enfin à RAS EL AÏOUN.

Dernières familles européennes : MILLET Nicolas - NUER Louis - ROLFO Martial - ROSA Romulda

DEPARTEMENT

Le département de BATNA est un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Son code était le 9B



L'Hôtel de ville

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie est organisée administrativement de la même manière que la France métropolitaine. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BATNA, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.



CORNEILLE

Le département de BATNA fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 38 494 km² sur laquelle résidaient 529 532 habitants et possédait cinq sous-préfectures : ARRIS, BARIKA, BISKRA, CORNEILLE et KHENCHELA.

L'Arrondissement de CORNEILLE comprenait 4 centres : BERNELLE - CORNEILLE - PASTEUR - RAS EL AÏOUN



BERNELLE

MONUMENT AUX MORTS

Le relevé n°57313, de la Commune Mixte de BELEZMA, mentionne 152 noms de soldats « Mort pour la France » au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

Nous avons relevé tous les natifs de RAS-EL-AÏOUN :

ARIF Salah (Mort en 1915) - BADI Saïd (1918) - BOUABDALLAH Ali (1915) - DOUADI Mohammed (1918) - OULTACHE Mohamed (1917) - SADOUN Saïd (1915) -

Nous aurons également une pensée toute particulière à l'égard du Médecin aspirant Lucien VALENTE, de la SAS de RAS-EL-AÏOUN, torturé affreusement par le FLN et achevé à la hache le 11 février 1958.

Et au parachutiste Pierre SANNER, tué à RAS EL AÏOUN, le 10 septembre 1956



RAS EL AÏOUN

EPILOGUE RAS-EL-AÏOUN

De nos jours = 22 551 habitants



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

Mais aussi grâce au Livre de Mrs VILLARD et BASSARD « Les villages des Hauts plateaux Sétifiens » (Tome 2). Nous les félicitons et les remercions vivement au nom du devoir de Mémoire qu'il nous appartient de transmettre et de perpétuer. Nous invitons les personnes qui souhaitent avoir des infos complémentaires à se référer à l'ouvrage précité.

Et si vous souhaitez en savoir plus sur RAS EL AÏOUN, cliquez SVP au choix sur l'un de ces liens :

http://encyclopedie-afn.org/VILLES_-_NOMS

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mefr_0223-4874_1938_num_55_1_7288

http://nice.algerianiste.free.fr/pages/plaquette_MIN/rosa_MIN.html

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

http://www.hemaridron.com/royal-auvergne-afn-5.html

 $\underline{\text{http://alger-roi.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/74_appellation_algerie.htm}$

http://genearo.chez.com/03_menus/mnu_histoire/histoire/communes/principal_afn_3.htm

https://www.flickr.com/photos/nabiln73/sets/72157603221812446/

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO